

**Comité de l'eau  
et de la  
biodiversité  
de Guadeloupe**

**Comité de l'eau et de la biodiversité**

Réunion plénière du 1<sup>er</sup> février 2018

Sur invitation de Mme la Présidente du Comité de l'eau et de la biodiversité, une réunion plénière du Comité s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2018 à l'Hôtel de région.

**Étaient présents :**

Par ordre alphabétique :

**Représentants du Conseil régional :**

- Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO
- M. Jean-Claude NELSON

**Représentants du Conseil départemental :**

- M. Marcel SIGISCAR

**Représentants des communes et groupements de collectivités territoriales :**

- M. Yvon COMBES
  - M. Christian JEAN-CHARLES
  - M. Jean LUBIN
  - M. Jean-Claude MALO

**Représentants des diverses catégories d'usagers et personnalité qualifiées:**

- Mme Mariane AIMAR, représentante des associations agréées de protection de la nature et de l'environnement
- M. Maurice ANSELME, directeur du Parc National de la Guadeloupe
- M. Gérard BERRY, représentant des associations agréées de protection de la nature et de l'environnement
- M. Jean-Michel LANDRE, représentant de la pêche maritime
- M. Gilles LEBLOND, personne qualifiée, président du CSRPN
- M. Ferdy LOUISY, personne qualifiée, président du PNG
- M. Frantz-Fabien MONTELLA, représentant de la forêt et du bois

- M. Germain PARAN, représentant des consommateurs d'eau
- M. Joseph NESTY, représentant de l'agriculture
- M. Harry PLACIDE, représentant des distributeurs d'eau
- M. Patrick SELLIN, représentant de l'agriculture

**Représentants de l'État :**

- M. Eric CAILLIAU, adjoint au chef du service mixte de police de l'environnement (SMPE)
- Mme Pascale FAUCHER, cheffe du service ressources naturelles (DEAL)
- M. Alain PIBOT, directeur (CDL)
- Mme Oriane RAULET, cheffe de la mission coordination des politiques publiques maritimes (DM)
- M. Jean-Jacques POURTEAU, délégué outre-mer (AFB)
- M. Didier ROUX, responsable du service santé environnement (ARS)

**Participaient également à la réunion :**

- Mme Véronique ALBERT, DEAL
- M. Arsène ARMOUGON, CESR
- M. Dail BALGUY, Forêt privée
- M. Fabien BARTHELAT, DEAL
- M. Jean-Yann BOUCHAUT, ville de Goyave
- Mme Emmanuelle CLEMESSY, Conseil régional
- M. Jérôme DANCOISNE, Conseil régional
- Mme Laure DUCREUX, BRGM
- Mme Marie-Elise DONGAL, directrice adjointe de l'Office de l'eau Guadeloupe
- M. Jean-Michel ERTIN, Ville du Lamentin
- M. Dominique LABAN, directeur de l'Office de l'eau Guadeloupe
- Mme Vanessa MARTIN, DEAL
- Mme Isabelle NASSO, Office de l'eau Guadeloupe
- Mme Claudie PAVIS, AEVA
- M. Christophe RAMIN, chambre d'agriculture
- M. Guillaume STEERS, DEAL
- Mme Fabienne TOI, DEAL
- M. Cédric VINCENT, Office de l'eau Guadeloupe

**Introduction :**

Après avoir constaté que le quorum était atteint (28 membres présents ou représentés sur 38), Mme la Présidente ouvre la séance et présente l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 9 novembre 2017 ;
2. Installation des commissions du CEB
3. Retour sur la réunion du Comité national de l'eau (CNE) du 15 décembre 2017 ;
4. Choix du logo du CEB ;
5. Questions diverses.

Deux points seront abordés en questions diverses :

- Projet de circuit supermotard à Baie-Mahault (AEVA) ;
- Plan d'urgence pour l'eau potable (Office de l'eau)

## **1. Approbation du compte-rendu de la séance du 9 novembre 2017 :**

En réponse à la demande de M. Lubin, il est confirmé que le CEB a donné un avis favorable au projet de SOCLE (stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau) lors de sa séance du 9 novembre 2017.

Le compte-rendu est mis au vote. Mme Gustave-Dit-Duflo confirme à M. Malo que les membres non présents à la réunion du 9 novembre 2017, mais présents à la plénière du jour peuvent approuver le compte-rendu s'ils le souhaitent.

**=> Le compte-rendu de la réunion du 9 novembre est adopté à l'unanimité**

## **2. Installation des commissions du Comité de l'eau et de la biodiversité :**

Mme Gustave-Dit-Duflo propose la création de 4 commissions au sein du Comité :

- Eau et planification ;
- Biodiversité ;
- Anthropisation ;
- Communication.

Mme Faucher présente les cadres d'intervention de chaque commission. Les commissions eau, biodiversité et anthropisation ont vocation à préparer les travaux et avis du CEB ; la commission communication a vocation à donner de la visibilité au CEB.

Mme Sylvie Gustave-Dit-Duflo confirme à M. Berry la possibilité d'appartenir à plusieurs commissions.

M. Louisy souhaite savoir comment sera pris en compte le cas spécifique des milieux bénéficiant d'une protection réglementaire.

Mme Gustave-Dit-Duflo répond que cette question peut être incluse dans les discussions des commissions proposées. Cette proposition recueille l'assentiment de Mme Pavis et M. Anselme.

M. Laban demande dans quel cadre seront prises en compte les questions financières et s'il ne faut pas créer une commission spéciale.

Mme Faucher répond d'une part que le CEB situe son action au niveau de la planification et non de la programmation budgétaire des opérations et, d'autre part, que les évaluations financières des politiques à mettre en œuvre sont traitées dans le cadre du SDAGE. Les sujets financiers selon une approche macro ont donc vocation à être traités par la commission eau et planification. Par ailleurs, les crédits de fonctionnement du CEB qui sont gérés par la DEAL, sont de l'ordre de 5000 € par an. Ils permettent de prendre en charge l'organisation des réunions du comité, les déplacements des représentants au CNE et de petites actions de communication

Mme Pavis souhaite connaître le rythme des réunions des commissions et si des votes seront organisés.

Mme Gustave-Dit-Duflo souhaite la tenue d'une réunion du CEB par semestre. Les commissions, qui ont un caractère consultatif, se réuniront au moins tous les deux mois, davantage en cas de besoin.

M. Leblond rappelle la possibilité de dématérialiser certains échanges au sein des commissions pour apporter plus de fluidité dans le fonctionnement.

Mme Dongal demande des précisions sur le rôle des secrétariats. M. Pibot propose que les secrétariats puissent préparer les sujets pour aider le travail des commissions.

Mme Faucher indique que les secrétariats auront en charge l'organisation des réunions et la réalisation des compte-rendus.

En ce qui concerne le secrétariat DEAL, il peut être délicat pour l'État de présenter certains dossiers pour lesquels il assure l'instruction. Un parallèle est fait avec les réunions du CSRPN, où un rapporteur est désigné sur chaque sujet pour lancer les débats.

**=> La création des 4 commissions telles que proposées est actée.**

#### Composition de chaque commission :

Chaque commission sera composée de 11 membres répartis à parts égales entre les 3 collèges du CEB :

- 3 membres du collège des collectivités territoriales ;
- 3 membres du collège des usagers et de personnalités qualifiées ;
- 3 membres du collège de l'État, de ses établissements publics concernés et des milieux socioprofessionnels désignés par l'État.

Le président et le vice-président du CEB sont membres de droit.

La commission désigne un rapporteur, chargé d'animer les débats et de restituer les travaux de la commission devant le Comité.

Le programme de travail de la commission est arrêté par le CEB. Celle-ci peut faire appel à des experts afin d'assurer la bonne marche de ses travaux.

#### **•Eau et planification :**

Secrétariat alterné : DEAL/OE971

Actualités et thématiques à venir : GEMAPI, état des lieux.

Se sont présentés pour le collège des collectivités : M. Nelson, M. Sigiscar, M. Jean-Charles et M. Malo. M. Malo a retiré sa candidature.

#### **Composition de la commission eau et planification**

<b>Collectivités</b>	<b>Usagers et personnalités</b>	<b>État et socio-professionnels</b>
M. Nelson	M. Placide	DEAL

M. Sigiscar	M. Landre	ARS
M. Jean-Charles	M. Nesty	DM

Rapporteur : M. Sigiscar.

• Biodiversité :

Secrétariat : DEAL

Actualités et thématiques à venir : schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité (trame verte et bleue), bilan à mi-parcours du SAR à faire en 2018, mise en place de l'ARB (convention de préfiguration à l'étude).

Se sont présentés pour le collège des usagers et personnalités qualifiées : M. Berry, M. Louisy, M. Nesty, M. Montella, Mme Peuziat, M. Anselme et M. Leblond  
M. Berry, M. Louisy, M. Nesty ont retiré leurs candidatures.

Les membres du comité ont voté :

- M. Montella = 12 voix ;
- E. Peuziat = 17 voix ;
- M. Anselme = 19 voix ;
- G. Leblond = 17 voix.

**Composition de la commission biodiversité**

Collectivités	Usagers et personnalités	État et socio-professionnels
M. Lubin	M. Leblond	DEAL
M. Combes	MmePeuziat	CDL
M. Nelson	M. Anselme	ONCFS

Rapporteur : M. Leblond

• Anthropisation :

Secrétariat : OE971

Actualité et thématiques à venir : ECOPHYTO II, etc.

**Composition de la commission anthropisation**

Collectivités	Usagers et personnalités	État et socio-professionnels
Mme Sermanson (proposition)	M. Sellin	DEAL
M. Sapotille (proposition)	M. Clavery-Castetnau (proposition)	DAAF
M. Courtois (proposition)	M. Landre	ARS

Rapporteur : M. Sellin.

•Communication :

Secrétariat : OE971

**Composition de la commission communication**

<b>Collectivités</b>	<b>Usagers et personnalités</b>	<b>État et socio-professionnels</b>
<i>Mme Celigny (proposition)</i>	M. Berry	DEAL
M. Combes	M. Placide	AFB
M. Malo	MmePeuziat	<i>M. Jérémie (proposition)</i>

Rapporteur : M. Berry.

Les membres absents pressentis pour faire partie des commissions seront consultés par le secrétariat du CEB.

**3. Point d'information sur le CNE du 15 décembre 2017 :**

Le CEB de Guadeloupe est représenté au Comité national de l'eau (CNE) par Mme Gustave-Dit-Duflo en qualité de présidente du CEB et par Mme Celigny en qualité de représentante des Collectivités.

Mme Gustave-Dit-Duflo explique que le pré-contentieux sur la directive eau résiduaires urbaines (ERU) a longuement été évoqué en séance. Une carte des non-conformités est en ligne sur le site du ministère de la Transition écologique et solidaire (basée sur les données d'autosurveillance 2014).

La réunion de décembre dernier a également été l'occasion de présenter un rapport d'expertise sur la présence de nitrates et de phosphates dans les eaux. Mme Gustave-Dit-Duflo regrette cependant la non prise en compte des territoires ultramarins. C'est pourquoi les représentants des DOM ont souhaité la création d'un groupe ultramarin pour que les thématiques spécifiques aux DOM soient portées et que l'outre-mer puisse bénéficier du même niveau de connaissance que les autres bassins.

Le manque de moyens attribués à l'AFB (300 millions d'euros) a été pointé du doigt.

Par ailleurs, des assises de l'eau seront lancées en 2018, avec une déclinaison spécifique dans les territoires d'outre-mer.

Mme Gustave-Dit-Duflo évoque également la réunion du Comité national de la biodiversité. Ce sont les Conseils régionaux (y compris ceux des territoires ultra-marins) qui sont représentés dans ce comité national.

La présidente salue le dynamisme de Mayotte.

Le Comité national de la biodiversité travaille actuellement sur les orientations nationales pour la trame verte et bleue, ce qui s'avère difficile puisque qu'elle n'est pas en place dans les territoires ultramarins. Mme Gustave-Dit-Duflo indique que la Région relancera en mars 2018 l'élaboration

de son schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité. Le travail actuellement réalisé en Guadeloupe sur ce sujet et sur la création de l'ARB suscite l'intérêt des autres territoires.

Mme Gustave-Dit-Duflo informe enfin le Comité de la tenue d'un colloque les 6/7/8 février sur les trames vertes et bleues à Montpellier.

M. Sigiscar souhaite savoir si les directeurs des Offices sont toujours membres de droits du CNE. Il rappelle qu'il était membre de la commission du CNE sur les prix de l'eau et souhaite savoir si cette commission poursuit son action.

Mme Gustave-Dit-Duflo répond que le prochain CNE du 8 mars verra le renouvellement des commissions et qu'elle sera attentive à être présente dans les commissions dans la continuité du travail déjà engagé.

M. Laban indique que les directeurs des offices de l'eau sont représentés par l'un d'entre eux à tour de rôle, et qu'actuellement c'est le directeur de l'Office de l'Eau de la Réunion qui assure cette représentation.

#### **4. Choix du logo du CEB**

3 logos sont présentés.

M. Anselme porte son choix sur le logo présentant une cascade mais souhaite que les graphismes soient plus réalistes. L'infographiste de la DEAL peut contacter le PNG pour avoir des photos de plantes ou de colibri.

M. Lubin apprécie la présence du colibri dans le logo, symbole de collaboration.

**=> Le Comité retient le logo représentant un colibri avec une cascade, sous réserve d'améliorer le graphisme (couleur du colibri et plante).**

#### **5. Questions diverses :**

##### **•AEVA – Projet supermotard :**

Mme Pavis indique que ce projet pose beaucoup de questions réglementaires et écologiques et souhaite qu'il puisse être évoqué en CEB.

Mme Gustave-Dit-Duflo précise qu'il n'y a pas de projet précisément arrêté par le Conseil régional à ce stade et propose que le projet soit introduit par AEVA dans le cadre de la commission biodiversité.

##### **•OE971 – Programme de travaux d'urgence des EPCI :**

M. Laban rappelle la réunion de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) qui s'est tenue le matin-même en parallèle à la plénière du CEB et souhaite que le CEB se prononce sur la

programmation financière de l'Office de l'eau dans le cadre du programme de travaux d'urgence des EPCI acté pendant la réunion de la CTAP.

M. Sigiscar, qui a participé à la CTAP, précise que le programme d'un montant total de 71 M d'euros a fait l'objet d'un accord des financeurs qui ont validé un plan de financement faisant intervenir le Conseil régional, le Conseil départemental, les EPCI et l'État.

M. Sigiscar souhaite que le CEB donne « quitus » à l'Office de l'eau pour valider ses participations.

Mme Faucher rappelle que le CEB peut confier la réalisation de programmes et d'actions à l'Office de l'eau, qu'il définit le cadre d'intervention de l'Office de l'eau en émettant un avis conforme sur les taux des redevances et un avis simple sur le programme pluriannuel d'intervention (PPI) de l'Office de l'Eau. Comme l'avait fait le comité de bassin en 2006, lors de la création de l'Office de l'Eau de Guadeloupe, le CEB peut donc prendre une délibération pour confier à l'Office de l'Eau la programmation et le financement d'actions et de travaux dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention. En revanche, la validation des participations financières de l'Office de l'eau est de la responsabilité de son conseil d'administration.

Mme Gustave-Dit-Duflo rappelle que le PPI 2013-2018 de l'Office a déjà fait l'objet d'un avis du comité de bassin.

M. Laban souligne par ailleurs que s'il existe un programme de 71M€ sur l'alimentation en eau potable, il ne faut pas négliger l'assainissement.

Mme Gustave-Dit-Duflo rappelle à ce sujet que 23 M€ restent disponibles sur le FEDER.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Gustave-Dit-duflo remercie les participants et lève la séance à 16h30.

La présidente du comité de l'eau  
et de la biodiversité

Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO

